Le CESE a voté son avis sur « La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique »

PUBLIÉ LE 15/09/2016

La préservation de la biodiversité s'impose comme une priorité de la transition écologique et la question de l'emploi est plus que jamais au cœur des préoccupations de la société. Aussi apparaît-il nécessaire d'examiner et de développer toutes les potentialités d'emplois favorables à la biodiversité. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a choisi d'investir toutes les voies de reconquête de la biodiversité, dont celles passant par des emplois dédiés ou des emplois innovants et renouvelés par des fonctions écologiques, alors que la biodiversité connaît un déclin jugé aussi préoccupant que le dérèglement climatique. Par son avis « La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique » rapporté par M. Allain Bougrain Dubourg (Groupe environnement et nature) au nom de la section de l'environnement, le CESE recense les potentialités connues ou restant à approfondir d'emplois de la biodiversité dans le cadre de la transition écologique ainsi que les différents moyens d'accompagner leur émergence nationale ou locale. L'avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental en présence de Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, chargée de la Biodiversité, le 14 septembre 2016 et adopté avec 166 votes pour 9 contre et 5 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026